



PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

Liste des délibérations du CONSEIL SYNDICAL Du 26 janvier 2026

Nombre de Membres du Comité Syndical

En exercice : 42
Présents : 38
Excusés : 5
Absents : 17
Votants : 36
Date de la convocation : 16/01/2026

L'an deux mille vingt-six, le 26 janvier à 18h, le Conseil Syndical du Pays du Sud Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Communauté de Communes du Volvestre à Carbonne, sous la présidence de Monsieur Gérard ROUJAS.

PRESENTS :

Communauté de Communes Cœur de Garonne : : M. Gérard CAPBLANQUET, M. Paul-Marie BLANC, Mme Sylvie GERARD, Antoine KAUFFEISEN, Jacques SERVAT, Mme Marie-Anne DRIEF, Pierre LAGARRIGUE, Frédéric PASIAN, Jean-Christophe SANCHEZ, François DEPREZ

Communauté de Communes Bassin Auterivain Haut Garonnais : René AZEMA, Thierry BONCOURRE, Olivier CARTE, Dominique BLANCHOT, Mme Nadia ESTANG, Régis GRANGE, Floréal MUNOZ, René MARCHAND, Bernard TISSEIRE, Michel ZDAN, Dominique MARQUET, Jean-Louis REMY, Pascal TATIBOUET, Joël CAZAJUS

Présents mais n'ayant pas droit de vote : Joël MASSACRIER, Mme Danielle TENSA

Communauté de Communes du Volvestre : Bastien HO, Mme Anne-Marie NAYA, Gérard ROUJAS, Pierre VIEL, Pierre CAILLET, Max CAZARRE, Rémi RAMOND, Jean-Marc ESQUIROL, Jean-Louis GAY, Mme Nadia LEMAISTRE, CARON-JOURDA, Stephane WAWRZYNIAK

EXCUSES :

Communauté de Communes Cœur de Garonne : : Loïc GOJARD, Nicolas ROSTAING,

Communauté de Communes Bassin Auterivain Haut Garonnais : Céline GABRIEL ; Fabienne BARRE

Communauté de Communes du Volvestre : Stéphane BAROUSSE

ABSENTS :

Communauté de Communes Cœur de Garonne : Anicet AGBOTON, Serge BONNEMAISON, Daniel PAREDEHenri ROUAIX, Christian SENSEBE, Jean-Paul AMOUROUX, Pierre LANFRANCHI, Mme Fabienne BARRE

Communauté de Communes Bassin Auterivain Haut Garonnais : Yoann DARCHE, Roger SIRABELLA, Sébastien VINCINI

Communauté de Communes du Volvestre : Jean CHALDUC, Raphael DHERS, Patrick LEFEBVRE, Mme Maryse VEZAT-BARONIA

LISTE DES DELIBERATIONS

Numéro	Vote	Intitulé et contenu
2026-01-RH	Adoptée	<u>1°. Contrat Groupe Assurance statutaire 2026-2029 :</u> Le conseil syndical a choisi le titulaire du contrat d'assurance groupe permettant la couverture des risques statutaires au agents affiliés à l'IRCANTEC et des risques afférents aux agents affiliés à la CNRACL à partir du 1 ^{er} janvier 2026 pour une durée de 4 ans.
2026-02-SCOT	Adoptée	<u>2°. Approbation de la première révision du SCOT du Pays Sud Toulousain :</u> Le conseil syndical a adopté la révision du SCOT après son arrêt le 28 avril 2025 et l'enquête publique qui s'est déroulée du 15/09 au 22/10-2025.

Publiée sur le site internet le 05 février 2026